



Région Bretagne

Direction de la Culture et des pratiques  
culturelles

SIMAG/SCAF

283, avenue du Général Patton

## CAHIER DES CHARGES

### Mission de prospection « Bretagne » : vers une filière cinématographique et audiovisuelle créative

#### 1) Contexte et démarche

Le secteur du cinéma et de l'audiovisuel français est particulièrement centralisé : 95 % de la production nationale est concentrée en Île-de-France. A cette aune, ce secteur est relativement développé en Bretagne (4ème région en masse salariale dans le secteur) et structuré autour de genres emblématiques comme le documentaire audiovisuel de création et l'animation. La dynamique du secteur a été fortement accompagnée par la Région dans le cadre de sa politique culturelle, au cours des 15 dernières années, dans une logique de filière : soutien à l'émergence, à la création, accompagnement à la structuration du secteur, formation des professionnels, contrat d'objectifs et de moyens avec les télévisions, développement de l'accueil de tournages, etc.

Aujourd'hui, dans un paysage très concurrentiel, les mécanismes à l'œuvre semblent avoir atteint un pallier et la production régionale peine encore à trouver une visibilité aux niveaux national et international. C'est dans ce contexte qu'un soutien spécifique à cette filière au titre de la politique de développement économique de la Région pourrait être conçu autour d'une ambition : faire de la Bretagne, à horizon 2025/2030, une terre de production cinématographique identifiée à l'échelle internationale pour son savoir-faire en matière de fiction et d'animation.

Afin d'explorer les pistes permettant d'y parvenir, un travail a été mené avec un groupe de professionnels réunis sous l'égide de « Films en Bretagne ». Cette structure fédère les acteurs de la filière en Bretagne et est un partenaire privilégié du Conseil régional dans le cadre de la construction des politiques régionales.

Ce chantier mené depuis un an, a d'ores et déjà permis à la Région Bretagne d'adapter un certain nombre de soutiens aux entreprises du secteur (accès à l'emprunt, allègement de son coût, aide à l'investissement...).

#### 2) Objet de la mission prospective

A ce stade, la Région Bretagne souhaite poursuivre sa réflexion en lien avec les acteurs de la filière et étudier les moyens à déployer pour atteindre cette ambition partagée. A cette fin, elle souhaite lancer une mission prospective.

L'objectif de cette mission est d'identifier les leviers permettant de favoriser le co-développement et la co-production de projets pour intensifier les collaborations entre pays européens, attirer davantage de projets et d'emplois, augmenter les compétences du secteur en Bretagne (projets, productions, industries techniques...) et ainsi, rendre la Bretagne plus attractive.

A partir d'un état des lieux des différents modes de soutiens économiques aux entreprises et aux projets du secteur existant à l'échelle européenne et du repérage des coopérations existant dans le secteur entre territoires et/ou acteurs à l'échelle européenne (co-développements, co-productions...), cette mission devra permettre :

- de proposer un ou des modes de soutiens économiques innovants - notamment en matière de financements public/privé - adaptés au territoire breton, sécurisés et remplissant les objectifs fixés,
- d'identifier les coopérations potentielles et les moyens de leurs mises en œuvre entre la Bretagne et d'autres territoires européens,
- d'identifier des territoires, événements ou actions ciblées de prospection de la Région Bretagne à l'étranger afin de promouvoir les ressources et compétences présentes sur le territoire (comme par exemple une offre régionalisée du crédit d'impôt international), d'élargir ses réseaux, et de favoriser les échanges et les partenariats dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel.

### **3) Méthodologie**

Personnes référentes : Guillaume ESTERLINGOT ([guillaume.esterlingot@bretagne.bzh](mailto:guillaume.esterlingot@bretagne.bzh)) Service images et industrie de la création (SIMAG)- Nathalie SIMON-RICHARTE ([nathalie.simon-richarte@bretagne.bzh](mailto:nathalie.simon-richarte@bretagne.bzh)) Service des projets d'entreprises

Livrable attendu :

Rédaction d'un rapport de 30 pages minimum comprenant :

- 1) Un recueil détaillé des modes de soutiens économiques aux entreprises et aux projets du secteur cinématographique et audiovisuel à l'échelle européenne, de leur fondement juridique et des coopérations existantes entre territoires et/ou acteurs à l'échelle européenne
- 2) A partir du recueil précédent, la formulation détaillée de propositions de mode de soutiens économiques et de coopération adaptés à la Bretagne

Phasage de la mission :

La mission sera exécutée sur 4 mois à partir de la notification du marché. Des rencontres régulières sont prévues entre le candidat retenu et la Direction de la culture /Direction de l'économie :

- Première réunion de cadrage
- Deuxième rencontre après la rédaction de la première partie du rapport
- Troisième rencontre après la rédaction de la seconde partie du rapport
- Quatrième rencontre pour la présentation globale de l'étude

### **4) Modalités de travail**

Déplacements, interviews à prévoir, exploitation de bases données à définir...

Les prix forfaitaires sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres ainsi que tous les frais et sujétions afférents à la bonne exécution du marché.

## **5) Compétences requises du candidat**

- Pratique courante de l'anglais
- Très bonnes connaissances des réseaux institutionnels et professionnels cinématographiques et audiovisuels européens et expérience significative au sein de ces réseaux
- Très bonnes connaissances juridiques et du fonctionnement des collectivités

## **6) Critère de sélection du candidat et de l'offre :**

### *Qualité du candidat*

- ✓ Adéquation des compétences du candidat avec la mission (cf point n°5)

### *Qualité de la méthodologie.*

*Le candidat devra rédiger une note méthodologique de 2 pages minimum à partir de laquelle les points suivants seront évalués :*

- ✓ La compréhension des enjeux du projet, du contexte
- ✓ Mode opératoire retenu pour cette étude
- ✓ Méthodes de conduite du projet (nombre de réunions, planification, acteurs internes associés au projet, reporting auprès des services de la Région)
- ✓ Planning proposé
- ✓ Phasage

**DATE LIMITE DE REMISE DE L'OFFRE : 22 SEPTEMBRE 2017**